





ENTREPRENEURIAT ET GENRE AU CAMEROUN



RESUME: La présente note d'orientation de politique publique évalue la participation entrepreneuriale des femmes au Cameroun. Les données utilisées sont exclusivement celles du RGE-2 réalisé en 2016. L'approche méthodologique est axée sur une analyse descriptive en termes de contribution de la gent féminine à la création des entreprises d'une part, et des principaux obstacles liés au développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun d'autre part. Il est apparu au terme de l'analyse des différents indicateurs qu'au Cameroun, l'entrepreneuriat féminin reste encore insuffisamment développé.



Institut National de la Statistique (INS) National Institute of Statistics (NIS)

20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé – Cameroun ;

B.P: 134, Yaoundé,

Tél.: (+237) 222 22 04 45 **Fax:** (+237) 222 23 24 37 **Site web:** <u>www.stat.cm</u>

Juin 2020

INTRODUCTION

Selon la Commission de statistique de l'ONU, la notion du genre se réfère aux différences socialement construites visant les attributs et les opportunités associés au fait d'être homme ou femme, aux interactions sociales et aux relations entre les femmes et les hommes.

Le rapport du BIT/BAD de 2009 sur le développement de l'entrepreneuriat féminin révèle que cet entrepreneuriat reste insuffisamment développé dans la plupart des pays, bien que les femmes soient considérées comme étant des acteurs économiques incontournables pour le développement d'une nation. Il paraît dès lors indispensable de développer une stratégie qui promeut l'entrepreneuriat féminin.

Au Cameroun, en 2017, la valeur de l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) qui est destiné à évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes, est de 0,6 (PNUD, 2018). Cette valeur élevée indique que les inégalités hommes-femmes restent encore marquées au Cameroun.

En outre, les données du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) utilisées dans le cadre de ce travail, révèlent qu'en 2016, la proportion de femmes parmi les promoteurs d'entreprises est de 37,5%¹.

Ce résultat indique les efforts à fournir, en matière de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 5 (ODD5) qui est de parvenir à l'égalité des sexes.

Afin d'atteindre ledit objectif, le Cameroun doit davantage accorder une place de choix à la dimension genre lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique de promotion et d'accompagnement de l'entrepreneuriat. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente note d'orientation des politiques.

L'objectif de cette note est d'évaluer la participation entrepreneuriale des femmes au Cameroun.

METHODOLOGIE

L'approche utilisée est axée sur une analyse descriptive en termes de contribution de la gent féminine à la création des entreprises d'une part, et des principaux obstacles liés au développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun d'autre part. Les statistiques présentées ci-dessus sont essentiellement issues du deuxième Recensement General des Entreprises (RGE-2) réalisé en 2016 par l'INS.

RESULTATS

La présente note d'orientation des politiques évalue la participation entrepreneuriale des femmes au Cameroun. Les données utilisées sont exclusivement celles du RGE-2 réalisé en 2016. Au terme de l'analyse des différents indicateurs, il est apparu qu'au Cameroun, l'entrepreneuriat féminin reste encore insuffisamment développé comme dans la plupart des pays africains.

I. Genre et contribution à la création des entreprises

Les résultats du RGE 2 révèlent que 37,5% des promoteurs d'entreprises sont des femmes.

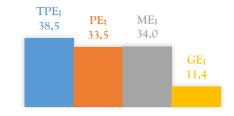
L'analyse se fera suivant les caractéristiques et la performance des entreprises.

Caractéristiques des entreprises

Elles regroupent la typologie, la forme juridique et les branches d'activités.

Répartition des entreprises selon la typologie

Graphique 1 : Proportion (%) des promotrices d'entreprises selon la typologie



¹ Les données présentées dans ce document proviennent du RGE2 de 2016 et ne portent que sur les entreprises dont la variable sexe du promoteur a été renseignée.

En général, quel que soit le type d'entreprise considéré, la proportion des promotrices d'entreprises est inférieure à 50%. Ce résultat développement traduit le faible l'entrepreneuriat féminin et indique les efforts qui restent encore à fournir pour assurer l'égalité de genre. Néanmoins, les femmes sont relativement mieux représentées dans les TPE², PE et ME comparativement aux GE (11,4%). Cette situation découle en partie d'une spécialisation des femmes dans la création des TPE et PE qui sont généralement des entreprises individuelles.

Répartition des entreprises selon la forme juridique

Dans l'ensemble, le tissu économique camerounais est constitué en majorité d'entreprises individuelles (95,7%). La quasitotalité des entreprises détenues par les femmes (99,0%) sont des entreprises individuelles. Si le rapport de l'effectif des promoteurs à celui des promotrices est souvent supérieur à 3 pour les différentes autres formes juridiques, ce ratio se situe à 1,6 pour les entreprises individuelles.

• Répartition des entreprises selon la branche d'activité

L'analyse par secteur d'activité selon le genre révèle que les hommes sont plus représentés que les femmes dans les secteurs primaire et tertiaire. Par contre, l'on note que 18,7% des femmes exercent dans le secondaire contre 16,1% chez les hommes. Par branche d'activité, le constat qui se dégage est que les femmes sont mieux représentées que les hommes dans les branches « autres industries manufacturières », « hébergement et restauration » et enfin « autres tertiaires ».

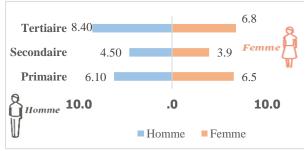
Analyse de la performance des entreprises selon le genre

Cette analyse est faite suivant deux indicateurs, à savoir le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois.

• Chiffre d'affaires

Dans l'ensemble, 7,8% des entreprises promues par les hommes ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur au chiffre d'affaires moyen national, contre 6,3% chez les femmes. Par secteur d'activité, l'on relève dans le primaire que les entreprises promues par les femmes sont plus performantes que celles promues par les hommes. Par contre, dans les secteurs secondaire et tertiaire, les entreprises promues par les hommes paraissent plus performantes que celles promues par les femmes.

Graphique 2 : Proportion des promoteurs/promotrices ayant réalisé un chiffre d'affaires supérieur à la moyenne en 2016

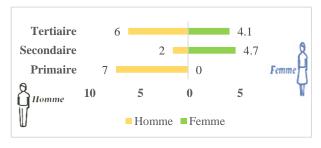


Source: INS/RGE-2

• Nombre d'emplois

De façon globale, 6,1% des entreprises promues par les hommes emploient un effectif supérieur à la moyenne nationale contre 4,2% chez les femmes. L'on note, quel que soit le d'activité considéré, secteur que proportions d'entreprises dont l'effectif employé est supérieur à la moyenne du secteur sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Il apparait que les promoteurs offrent plus d'emplois que les promotrices.

Graphique 3 : Proportion des promoteurs/promotrices ayant employé un effectif supérieur à la moyenne en 2016



Source: INS/RGE-2

Au final, la faible contribution des femmes à la création d'entreprises au Cameroun illustrée par les statistiques ci-dessus mérite qu'on essaye de comprendre les raisons qui soutiennent cette situation. Ceci en analysant, notamment, les principaux obstacles liés à l'entrepreneuriat féminin.

 2 TPE : Très Petite Entreprise

PE : Petite Entreprise ME : Moyenne Entreprise GE : Grande Entreprise

II. Principaux obstacles à l'entrepreneuriat féminin

Il faut relever que les obstacles liés à l'entrepreneuriat féminin sont de plusieurs ordres, notamment institutionnel, économique et individuel.

Obstacles d'ordre institutionnel

Un bon nombre d'actions menées par le Gouvernement traduisent la volonté des pouvoirs publics éradiquer à discriminations à l'égard de la femme. On peut citer entre autres la création en décembre 2004, d'un Ministère chargé de la Promotion de la Femme et de la Famille, et l'élaboration en 2009 d'un plan d'action national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun (2010-2014). Selon les résultats du RGE 2, les deux principaux obstacles à l'entrepreneuriat sont la pression fiscale et la corruption. En outre, la difficulté d'accès aux débouchés et au crédit représente le troisième l'entreprenariat principal obstacle à respectivement chez les femmes et chez les hommes.

Obstacles d'ordre économique

La mobilisation des fonds pour le démarrage des entreprises auprès des établissements de crédit est l'une des principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs. L'on constate que malgré la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, les promotrices ne sont pas exemptes des obstacles que rencontrent la plupart des promoteurs à la phase de démarrage. En effet, environ 95% de femmes n'ont pas eu accès aux financements des établissements de crédit lors du démarrage de leur entreprise, contre 93% d'hommes. Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes disposent souvent moins de garanties nécessaires exigées par institutions financières.

La majorité des entreprises au Cameroun ne sont pas modernes. Ce constat est légèrement plus marqué chez les femmes. En effet, la plupart de ces entreprises ne disposent pas d'ordinateur (87,7% contre 82,4% chez les hommes), n'effectuent pas d'opérations d'affaires via internet (91,9% contre 90,4% chez les hommes).

Elles n'ont pas également de dispositif d'Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) en leur sein (80,2% contre 78,2% chez les hommes) et ne tiennent pas de comptabilité formelle suivant OHADA (95% contre 93,3% chez les hommes).

Obstacles d'ordre individuel

Il est question dans cette sous-section d'analyser les profils des entrepreneurs à l'effet d'identifier les éventuels obstacles à l'entrepreneuriat.

Dans l'ensemble, l'on retrouve majoritairement des entreprises individuelles (95,7%). L'on note également que la quasitotalité (99%) des entreprises promues par les femmes sont des entreprises individuelles.

A l'exception des promoteurs d'entreprise ayant au plus le BEPC, la proportion des promoteurs est toujours plus importante que celle des promotrices, quel que soit le diplôme considéré. Cette situation pourrait s'expliquer par des pesanteurs d'ordre socio culturelles.

Les éléments cités précédemment peuvent traduire le phénomène de fermeture ou de faillite d'entreprises plus observé chez les femmes que chez les hommes. En effet, moins de 8% de femmes ont pu franchir le cap de 10 ans d'expérience contre 11,1% chez les hommes.

Dans l'ensemble, la majorité des chefs d'entreprises sont jeunes. Toutefois, l'on note que les entrepreneurs femmes sont relativement plus jeunes que les hommes. Près de 65% de femmes ont l'âge compris entre 20 et 40 ans contre environ 60% chez les hommes.

Au final, l'on note que les facteurs niveau d'éducation et l'expérience ne favorisent pas la participation entrepreneuriale des femmes au Cameroun.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les différentes analyses effectuées permettent de relever qu'au Cameroun, l'entrepreneuriat féminin reste encore insuffisamment développé (37,5% des entreprises sont promues par les femmes). Les entreprises promues par ces dernières semblent contribuer moins à l'expansion des activités et à la création d'emploi que celles promues par les hommes. Les problèmes liés à la charge fiscale, la corruption et l'accès aux débouchés sont des principales difficultés relevées par les promotrices. Aussi, il a été constaté qu'elles éprouvent d'énormes difficultés quant à l'accès aux financements des établissements de crédit ainsi qu'à la modernisation de leur entreprise. Enfin, sur le plan individuel, il ressort que la majorité des promotrices ont un niveau d'éducation relativement bas par rapport à leurs homologues hommes et un bon nombre d'entre elles ne sont pas suffisamment expérimentées.

Parmi les mesures proposées, il faut relever que les hommes et les femmes sont différents de par leur nature, de ce fait, accepter ces différences et admettre de se compléter parait comme des pré requis pour un développement durable et équitable.

Les pouvoirs publics doivent intensifier leurs interventions afin de relever le niveau de participation entrepreneuriale des femmes au Cameroun. A cet effet, les orientations de politique publique pourraient suggérer que le Gouvernement :

- engage des réformes à l'effet de faciliter et d'encourager la création d'entreprises par les femmes,
- accompagne ces dernières dans la gestion et le développement de leur entreprise
- mette en place des mécanismes pour une fiscalité incitative, une baisse de la corruption et l'accès aux marchés,
- facilite l'octroi des crédits aux femmes par les établissements financiers,
- accompagne les femmes dans la migration du secteur informel vers le secteur forme.

• incite et encourage davantage l'éducation de la jeune fille.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1-BIT/BAD. (2009). Developpement de l'entrepreunariat féminin .

2-humains, C. i. (2014). Lexique genre et identité sexuelle. Montréal.

3-Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique. (2015). Glossaire Africain des statistiques ventilées par sexe : un glossaire africain des termes et concepts liés aux statistiques ventilées par sexe. Addis Abeba. 4-PNUD. (2018). Indices et indicateurs de développement humain. New York:

Communications Development Incorporated, Washington DC, USA.
5- INS (2018) Rapport Principal des résultats du Recensement Général des Entreprises

(RGE-2) au Cameroun, Yaoundé

ANNEXES

Tableau A1 : Création d'entreprises selon le sexe

	Pro	omoteurs	Promotrices			
Typologie	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)		
	2016	2016	2016	2016		
TPE	70 494	79,0	44 154	82,4		
PE	17 841	20,0	8 989	16,8		
ME	795	0,9	409	0,8		
GE	62	0,1	8	0,0		
Total déclaré	89 192	100,0	53 560	100,0		

Source: INS/RGE-2

Tableau A2: Répartitions d'entreprises par secteur d'activité et par sexe du promoteur

Sous-secteur d'activités	Promoteurs		Promotrices		ND ³		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Agriculture	27	0	11	0	104	0,2	142	0,1
Elevage	65	0,1	15	0	48	0,1	128	0,1
Sylviculture	6	0	5	0	53	0,1	64	0
Pêche et pisciculture	1	0	0	0	7	0	8	0
Secteur primaire	99	0,1	31	0	212	0,4	342	0,2
Extraction	13	0	1	0	50	0,1	64	0
Industrie alimentaire	1174	1,3	567	1,1	731	1,2	2472	1,2
Autres industries manufacturières	12615	14,1	9353	17,5	5991	9,9	27959	13,7
Electricité, gaz	58	0,1	11	0	55	0,1	124	0,1
Eau et assainissement	21	0	7	0	37	0,1	65	0
Construction	515	0,6	32	0,1	529	0,9	1076	0,5
Secteur secondaire	14396	16,1	9971	18,7	7393	12,3	31760	15,5
Commerce	51551	57,8	24053	44,9	29176	48,1	104780	51,5
Transport	213	0,2	34	0,1	997	1,6	1244	0,6
Hébergement et restauration	8190	9,2	7472	14	7837	12,9	23499	11,6
Banque et assurance	209	0,2	71	0,1	1361	2,2	1641	0,8
Télécommunicatio	392	0,4	105	0,2	367	0,6	864	0,4
Services aux entreprises	507	0,6	329	0,6	478	0,8	1314	0,6
Autre tertiaire	13635	15,3	11494	21,5	12846	21,2	37975	18,7
Secteur tertiaire	74697	83,7	43558	81,4	53062	87,4	171317	84,2
Total	89192	100	53560	100	60667	100	203419	100

³ ND : Non Déclaré

Tableau A3: Répartitions d'entreprises selon la forme juridique et le sexe du promoteur

Forms invidious	Promoteurs		Promotrices		ND		Total	
Forme juridique	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
EI	87208	97,8	53015	99,0	54355	89,6	194578	95,7
SARL	961	1,1	193	0,4	2399	4,0	3553	1,7
SUARL	156	0,2	35	0,1	527	0,9	718	0,4
SA	88	0,1	17	0,0	559	0,9	664	0,3
Autres formes juridiques	481	0,5	160	0,3	528	0,9	1169	0,6
Non déclaré	298	0,3	140	0,3	2299	3,8	2737	1,3
Total	89192	100,0	53560	100,0	60667	100,0	203419	100,0

Source: INS/RGE-2

Graphique A1 : Opinion des promoteurs sur les principaux obstacles à l'entrepreneuriat au Cameroun

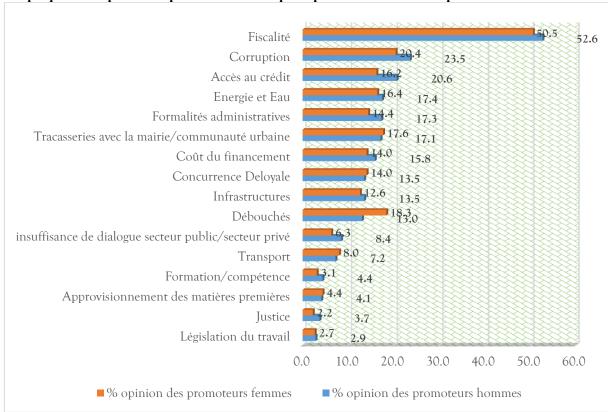


Tableau A4 : Modernité de l'entreprise selon le genre

Madarnitá da l'antroprisa		Promo	teurs	Promotrices		
Modernité de l'entreprise		Effectif	%	Effectif	%	
	Oui	10 419	11,7	3 287	6,1	
Utilisation de l'ordinateur dans votre entreprise	Non	73 502	82,4	46 997	87,7	
votre entreprise	ND	5 271	5,9	3 276	6,1	
Entreprise effectue des	Oui	3 128	3,5	961	1,8	
opérations d'affaires par	Non	80 625	90,4	49 228	91,9	
internet	ND	5 439	6,1	3 371	6,3	
	Oui	13 717	15,4	7 042	13,1	
_	Non	69 719	78,2	42 979	80,2	
au sem de voire entreprise	ND	5 756	6,5	3 539	6,6	
	Propriétaire	11 593	13,0	6 669	12,5	
	Locataire	73 803	82,7	44 600	83,3	
Statut d'occupation du local	Ne paie pas	1 508	1,7	925	1,7	
	Autre à	98	0,1	46	0,1	
xistence d'un dispositif HSE u sein de votre entreprise	ND	2 190	2,5	1 320	2,5	
	Oui	16 326	18,3	7 817	14,6	
Tenue d'une comptabilité écrite	Non	68 451	76,7	43 245	80,7	
	ND	4 415	4,9	2 498	4,7	
	Oui	2 489	2,8	754	1,4	
Tenue d'une comptabilité	Non	83 244	93,3	50 906	95,0	
formelle suivant OHADA	ND	3 459	3,9	1 900	3,5	

Tableau A5 : Profil de l'entrepreneur selon le sexe

D., C1 1, 124		Promot	eurs	Promotrices		
Profil de l'entrepreneur			%	Effectif	%	
	Moins de 20 ans	1 375	1,5	518	1,0	
	20-30	20 232	22,7	12 750	23,8	
Tranche d'âges (en années)	30-40	32 658	36,6	21 117	39,4	
du promoteur	40-50	17 581	19,7	9 664	18,0	
	50-60	6 529	7,3	3 583	6,7	
	Plus de 60 ans	2 635	3,0	1 032	1,9	
	Non déclaré	8 182	9,2	4 896	9,1	
	Célibataire	18 049	20,2	10 091	18,8	
	Union libre	10 286	11,5	6 777	12,7	
	Marié	56 249	63,1	31 879	59,5	
Etat matrimonial du promoteur	Divorcé	295	0,3	420	0,8	
promoteur	Séparé	154	0,2	216	0,4	
	Veuf/Veuve	385	0,4	1 887	3,5	
	ND	3 774	4,2	2 290	4,3	
	BEPC ou moins	64 351	72,1	41 105	76,7	
	Probatoire/BAC	9 518	10,7	5 275	9,8	
	BTS/DEUG/Licence	5 144	5,8	2502	4,7	
Diplôme le plus élevé du	Maitrise/DEA	686	0,8	321	0,6	
promoteur	Ingénieur application/conception	392	0,4	44	0,1	
	Doctorat et autre	1 346	1,5	533	1,0	
	Non déclaré	7 755	8,7	3 780	7,1	
	Moins de 5 ans	48 137	54,0	32 899	61,4	
	5-10 ans	21 112	23,7	10 684	19,9	
Tranche d'année	11-15 ans	4 534	5,1	2 143	4,0	
	16-20 ans	2 988	3,4	1 214	2,3	
d'expérience	20-30 ans	1 668	1,9	645	1,2	
	31-35 ans	313	0,4	90	0,2	
	36 ans ou plus	374	0,4	113	0,2	
	Non déclaré	10 066	11,3	5 772	10,8	